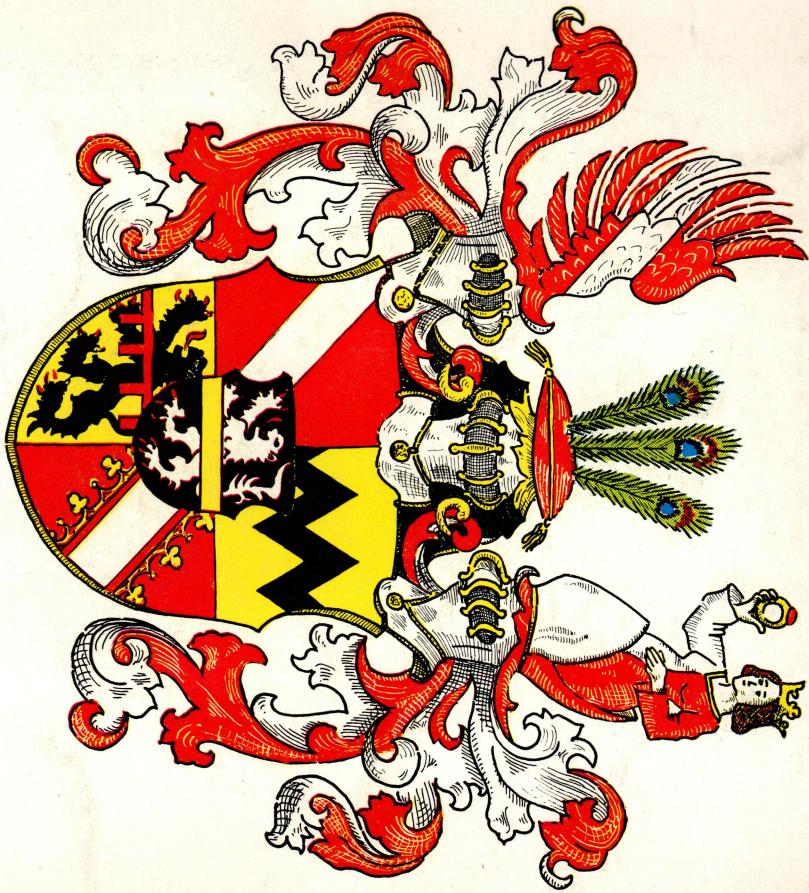


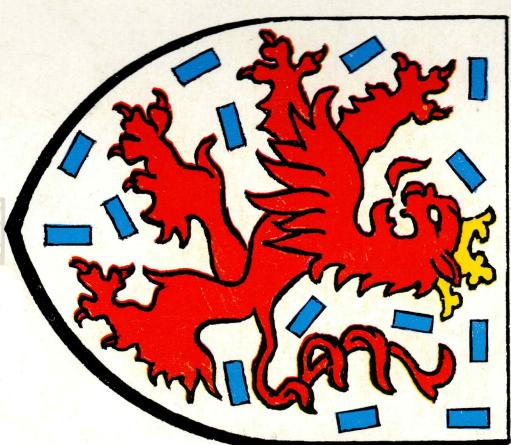
# GRANDEUR ET DÉCADENCE DES CHATEAUX VOSGIENS

N° 5



## JEAN IV DE BLANKENHEIM MANDERSCHEID

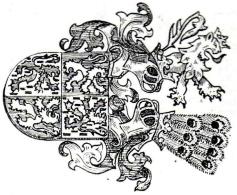
Les armoiries de l'évêque de Strasbourg  
qui releva le château de Haut-Barr (1583)  
pour en faire un merveilleux palais de la Renaissance.



LE GEROLDSECK

SAVERNE, AU SUD DE LA ZORN

Haut-Barr, Geroldseck, Ochsenstein et Birkenwald



*Protecteurs de l'abbaye de Marmoutier*  
**LES CHATEAUX DE GEROLDSECK**

A l'ombre des immenses rochers du Haut-Barr, dominant le village de Haegen, se dressent les ruines de deux châteaux : le Grand et le Petit Geroldseck. Éloignés d'à peine 15 minutes de la belle route menant de Saverne au Haut-Barr, les vestiges de ces deux forteresses restent encore plongés dans le calme de la forêt envahissante, respectivement à 481 et 489 m d'altitude.

Dès 1163, les premiers différends entre le voué et l'abbaye éclatent, mais en ces temps l'abbé ose encore s'opposer aux entreprises de son homme de guerre et il ordonne aux sires de Geroldseck de définir avec précision celui d'entre eux qui a charge et fonction d'avoué, car tous ces seigneurs viennent effectivement, en cette qualité, faire entretenir leurs chevaux à Marmoutier.

Peu de temps après que le château du Haut-Barr ait été édifié, l'abbé de Marmoutier se préoccupa à son tour des fortifications de ses frontières. Ses terres à lui se trouvaient maintenant dangereusement exposées. Il ordonna la construction d'une forteresse d'où la vue pouvait porter sur toute l'étendue du domaine de son abbaye. A un quart d'heure de marche, au sud-ouest du grand château de l'évêque, les bâtisseurs se mirent à l'œuvre, et aux premières années du XII<sup>e</sup> siècle le château de Geroldseck (celui que nous appelons aujourd'hui le Grand Geroldseck) s'éleva au-dessus des terres de Mar-

*Les sires de Geroldseck, des avoués peu commodes*

Il fallait maintenant un avoué à qui confier la protection de la terre et la garde du château. C'est ainsi que nous voyons dans un diplôme de l'an 1120 apparaître Othon de Geroldseck, senior, advocatus. Othon, en tant que voué, préside aux asséblées judiciaires de la Marche de Marmoutier et a pour mission de défendre les gens de justice contre les rancunes et les vengeances. Ce qui laisse présager d'une bonne et juste justice ! En échange de ses services, il jouit de la châtellenie de Geroldseck, du tiers des amendes dressées dans la Marche et de divers autres avantages, tels le foin et la paille pour ses chevaux. En dehors de ses fonctions, l'avoué était naturellement l'homme à faire la guerre.

Déjà sous Bourcard IV de Geroldseck (1256-1322 à la tête de sa Maison), le château n'est plus qu'un résidence occasionnelle de ces seigneurs. Vers cette époque, le château est habité par les nobles de Wangen. En 1269, Bourcard et Simon de Geroldseck accordent même la châtellenie en arrière-fief aux écuyers Guillaume et Albert de Schynach, ainsi qu'à Anselm et Othon d'Ichtratzheim, en reconnaissance des loyaux services et sous condition que ces vassaux prêtent le serment de défendre avec corps et biens les intérêts de leurs suzerains et de monter bonne et vigilante garde au château.

Bourcard accompagnera l'évêque de Strasbourg dans sa guerre contre le duc Ferry III de Lorraine. Après la prise des châteaux de Reichshoffen et de Haut-Eckerich, le sort des armes commence à être contraire aux armées de l'évêque, et Bourcard paiera en partie les pots cassés. Il doit s'engager de

servir, avec 80 hommes équipés, et ce pendant 10 années, le duc de Lorraine comme homme-lige.

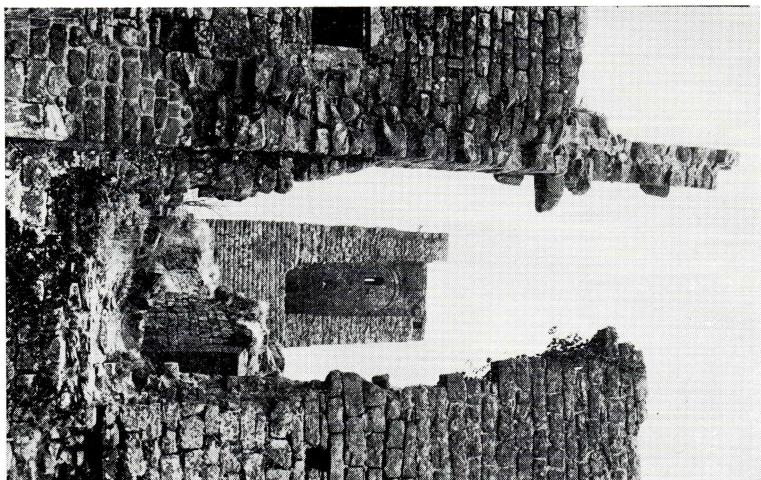
Cette humiliante servitude ne sera levée qu'en 1286, et Bourcard s'empressera de piller à nouveau, et consciencieusement, le monastère. Probablement est-il allé un peu trop loin, car en 1294 l'évêque de Strasbourg, Conrad de Lichtenberg, lui donne un sérieux avertissement en lui fixant clairement ses droits et devoirs. Bourcard fera la sourde oreille et continuera son métier fort lucratif. Conrad, pour ne pas perdre la face, ordonne au chapelain de Saverne et de Hengwiller de se rendre aux portes du château de Geroldseck, et là, sous la menace de l'excommunication, obtenir du dynaste que soit officiellement désigné le membre de la lignée qui aura charge d'avoué et sera tenu pour responsable de la dilapidation des biens de l'abbaye. Mais il ne semble pas que les sires de Geroldseck se soient beaucoup préoccupés de cette démarche symbolique, eux-mêmes ne résidant plus au château.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, nous trouvons de nouveaux châtelains sur Geroldseck, tels les Fesseler de Saverne ou les chevaliers de Dettwiller, ces derniers prenant même le patronyme de Geroldseck.

En 1359, l'évêque de Metz, Adhémar de Monteil, avait accordé un quart de la Marche de Marmoutier avec le château de Geroldseck, à Ulric de Fénétrange. Cette décision ne faisait naturellement guère l'affaire des Geroldseck eux-mêmes qui protestèrent et obtinrent satisfaction. Ce sera finalement, après un second partage, Volmar de Geroldseck qui prendra la tête de la Marche, tout comme ses ancêtres l'avaient possédée.

#### *Volmar de Geroldseck et la construction de Petit-Geroldseck*

Volmar pressentit sa mort prochaine et la fin de la lignée. Il tenta d'obtenir le droit de quenouille pour ses sœurs, mais se heurta au refus de l'évêque de Metz. Finalement, l'évêque



Entre deux pans de murs surgit soudain le majestueux donjon du Grand-Geroldseck.



Le tombeau d'un sire de Wangen-Geroldseck à l'église de Marmoutier. C'est en 1414 que les de Wangen avaient obtenu de l'empereur Sigismond le droit de porter les armes de la Maison de Geroldseck.

Dietrich Bayer, de Boppart, lui accorda en 1381 une importante concession. La moitié de la Marche et le château de Geroldseck pourraient être transmis à sa mère et à ses deux sœurs; l'autre moitié étant réintégrée par l'Évêché qui en disposerait à sa guise.

Connaissant parfaitement cette noblesse alsacienne toujours prête à signer des accords et peu encline à les respecter, l'évêque demanda à Volmar son accord pour construire un château à proximité de sa forteresse ancestrale. Ce château serait ainsi le garant de l'exécution des clauses du contrat et, en ultime manière, pourrait servir de base pour un siège du grand

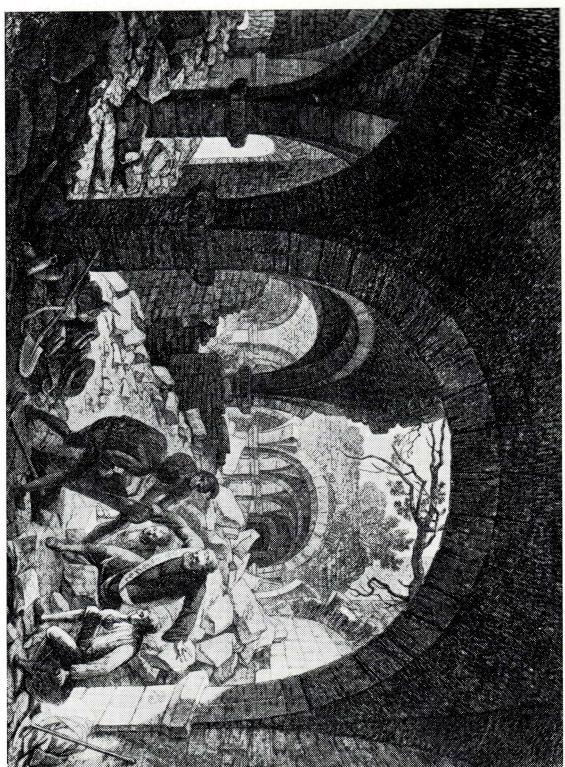
château. C'est probablement à partir de 1381 que les bâtisseurs se mirent à l'œuvre, et peu de temps après, le « Petit Geroldseck », en comparaison de son vis-à-vis, le « Grand Geroldseck », dressera son ombre inquiétante sur un plateau rocheux, à courte distance de l'objet de l'accord, le siège de la Marche. Le 29 décembre 1387, l'évêque Bayer de Boppart confie ce second château à la garde de Volmar qui fermera ses yeux sur ce monde en 1390. Le problème de la succession va maintenant se poser.

Le traité de 1381 va entrer en vigueur. La veuve de Volmar, Walpurge de Lutzelstein, ainsi que les deux sœurs du défunt, Cunégonde de Geroldseck — mariée à Rodolphe d'Ochsenstein — et Adélaïde de Geroldseck — fiancée en 1394 à Erhardt de Wangen, — prennent possession de la moitié de la seigneurie. L'autre moitié est confiée, à titre de fief oblat, à Henri de Lutzelstein, frère de Walpurge.

#### *Fief mouvant, partages et successions*

Avec Volmar, la seigneurie a perdu son dernier grand suzerain. Les héritiers de ses terres signèrent alors une paix cursive dans laquelle ils s'engagent à se rencontrer, une fois l'an, à Marmoutier, pour discuter des problèmes de la Marche et de la nomination d'un chancelier ou bailli qui gérera leurs intérêts.

Le premier arrangement entre les suzerains de cette propriété en indivision stipule : aux comtes de Lutzelstein, la moitié des droits, et aux époux des héritières de Geroldseck, à chacun un quart, dame Walpurge se contentant d'une rente imposée sur toutes les parties. Mais dès 1394, Walpurge et son gendre Rodolphe d'Ochsenstein placent un quart de la seigneurie sous l'autorité de l'Électeur palatin Robert II qui, le jour de la Saint-Michel 1394, signe avec l'évêque de Strasbourg, suzerain pour les Wangen, une paix castrale, contre-



Les chercheurs de trésors au Grand-Geroldseck.

signée par le comte Henri de Lutzelstein, dame Walpurge, Rodolphe d'Ochsenstein et sa femme Cunégonde de Geroldseck.

#### *Les Geroldseck, des repaires de brigands*

Tandis que se faisaient tous ces partages, le bailli sur Geroldseck commençait à faire parler de lui. Il avait recruté une bande de vauriens et avait ajouté à ses revenus celui provenant des pillages qu'il organisait sur les routes. Souvent il poussait même l'audace jusqu'à poursuivre ses proies jusqu'en Lorraine. En 1471, le bailli impérial d'Alsace, le comte palatin Frédéric, saisi de nombreuses plaintes, rassemble une armée punitive à laquelle viendront se joindre des contingents de

l'évêque Robert de Strasbourg et du duc Nicolas de Lorraine. Cette armée de près de 400 hommes met le siège en même temps aux deux châteaux. Pourvu en pierrières, dressées sur le col entre les deux châteaux, le bombardement commence. Sur Grand Geroldseck c'est le chevalier Sébastien d'Andlau qui commande et, obtenant d'honorables conditions de reddition, il se rend à discréption. On lui fait jurer de ne plus jamais recommencer son triste métier, et le landvogt entraîne son armée vers Marmoutier, la cité, qui derrière ses remparts s'était montrée fort disposée à l'encontre du chevalier-brigand auquel elle donnait volontiers asile. Là, la résistance fut acharnée, quatre assauts furent repoussés avec des pertes fort lourdes pour les troupes du Palatin. Mais finalement ses hommes réussirent à prendre pied sur les murs, et Marmoutier se rendit aux conditions du vainqueur. Les fortifications de la cité rebelle furent démantelées et la ville déclarée ouverte.

Soucieux de leurs intérêts, les engagistes de la Marche avaient pourtant négligé d'en faire autant avec les deux châteaux de la proche montagne, et comme Sébastien d'Andlau s'était montré homme d'affaires, on lui laissa sa charge, croyant sans doute l'avertissement suffisant pour le ramener à la raison. C'était mal connaître notre homme. Il reprit aussitôt la route, avec plus de précautions peut-être, mais avec autant de bénéfice.

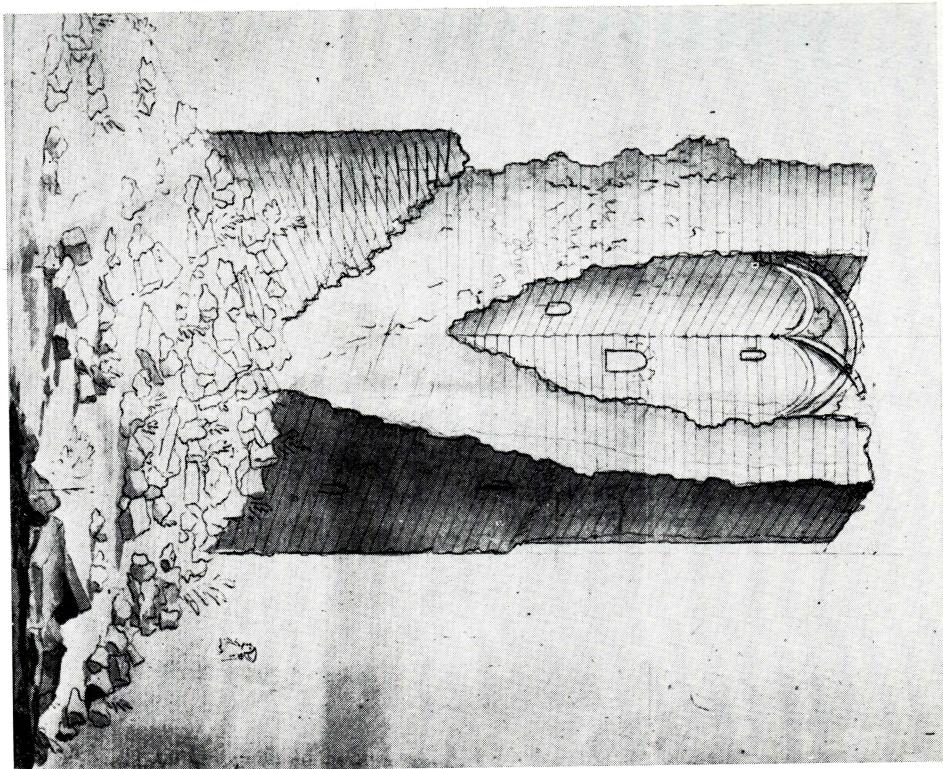
Le Comte palatin reprit donc sa croisade contre les châteaux. En 1486, l'armée punitive réapparaissait sous les murs des citadelles rebelles. A la tête de 1 600 chevaux marchaient les évêques de Worms et de Spire, le prévôt d'Alsace, le comte de Hohenlohe, de Salm, d'Isenbourg et d'Eberstein, de Hanau, Bitche et de Linange. Pendant six semaines, le Grand Château résista, quand enfin le bâtard de Geroldseck (pour Petit Geroldseck) et Sébastien d'Andlau (pour Grand Geroldseck) se rendirent à discréption. Les garnisons comptaient 21 hommes d'armes, la plupart des chevaliers, et 91 paysans, presque tous bourgeois de Marmoutier.

Cette fois l'on n'était plus guère enclin à la clémence, et les deux châteaux furent démantelés.

#### *L'histoire des ruines*

Depuis la fin de ce XV<sup>e</sup> siècle, les deux châteaux sont en ruines. En 1667 et 1671, Hermann Egon de Furstenberg, évêque de Strasbourg, rachète la Marche, mais comme la plus grande partie de l'Alsace est passée sous domination française, le prince est contraint, par arrêté de la Chambre des réunions de Metz, non seulement de prêter hommage pour ses fiefs au roi, mais encore de reconnaître pour juge suprême le parlement de cette ville. Les possessions de Grand et Petit Geroldseck deviennent de ce fait fort encombrantes, et quand en 1704 l'abbaye de Marmoutier se propose de racheter ces fiefs, la maison princière s'emprise d'accepter. Sous la suzeraineté de l'abbaye, toute la Marche se retrouvera unie, elle restera en possession de cette fondation jusqu'en 1789, année de la Révolution.

De 1863 à 1874, d'importants travaux de restauration furent entrepris aux ruines qui furent classées monuments historiques en 1878. Elles sont propriété de l'État, commune de Haegen.



Le donjon du Grand-Geroldseck vers 1780.  
Ce dessin permet de se rendre compte de la voûte en ogive  
du dernier étage de la tour frappée par la foudre en 1778.